



Le **Triscope**

1001 FAÇONS D'AGIR AU QUOTIDIEN

N°13 – PRINTEMPS 2025



À LA UNE

*Gestion des déchets :
un service public
grand comme ça !*

DOSSIER

*Encore trop
d'emballages
dans notre poubelle !*

FOCUS MÉTIER

*Chargée du
contrôle qualité*



SOMMAIRE

À LA UNE

P.3

GESTION DES DÉCHETS

Un service public grand comme ça !

EN LOCAL

P.4-5

SIPOM DE REVEL

Des initiatives pour encourager le réemploi

DU MINERVOIS AU CAROUX

Des composteurs « faits maison »

CENTRE TARN

Le service de collecte se modernise

SOR ET AGOUT

Opérations gratuites de broyage

DOSSIER PRATIQUE

P.6-7

COLLECTE SÉLECTIVE

Encore trop d'emballages dans notre poubelle noire !

FOCUS MÉTIER

P.8

CHARGÉE DU CONTRÔLE QUALITÉ

Nady Feffer

EN BREF

P.9

MODE DE VIE

P.10

JARDINAGE

Végétaux : gardons-les, ils sont utiles !

DÉCHÈTERIE

P.11

PILES ET BATTERIES

Elles se recyclent toutes !

RÉEMPLOI

Et si on donnait avant de jeter ?

Trifyl, c'est quoi ?

C'est un établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il assure ce service pour le compte de 14 intercommunalités adhérentes, chargées de la collecte des déchets et du Département du Tarn.

Son territoire d'action s'étend sur 6700 km² et regroupe 358 communes et 329 000 habitants répartis sur le Tarn, l'Hérault et la Haute-Garonne.

Trifyl c'est près de 300 agents de la fonction publique, 1 usine de tri/valorisation des déchets (UTVD), 1 bioréacteur, 37 déchèteries, 1 centre de tri, 13 quais de transfert, 8 réseaux de chaleur, 1 plateforme bois-énergie, 1 plateforme de compostage et 1 usine de préparation du tout-venant issu des déchèteries.

GESTION DES DÉCHETS

Un service public grand comme ça !

Collecte, traitement et valorisation... Sur notre territoire, la gestion des déchets ménagers est un service public complet assuré par les intercommunalités et le Syndicat Mixte Trifyl. Petit tour d'horizon de ce service qui recouvre un large éventail d'activités.

LA COLLECTE

La collecte, en porte-à-porte ou en points d'apport volontaire, est gérée par les intercommunalités (Communautés de communes, Communautés d'agglomération ou des syndicats dédiés). Ce service comprend la fourniture des équipements de collecte (bacs, conteneurs et colonnes), et les tournées de ramassage des poubelles noires et de collecte sélective (poubelle jaune). D'autres collectes spécifiques (verre, textiles, piles...) sont également prises en charge par différents opérateurs.

LE TRANSFERT, LE TRI ET LA VALORISATION

Le Syndicat Mixte Trifyl assure ce service mutualisé pour le compte de 14 intercommunalités. Il recouvre des prestations très diverses comme :

- le transfert et le transport des déchets vers les installations de traitement,
- le fonctionnement des équipements (Usine de Tri/Valorisation des Déchets, Centre de tri des emballages et papiers et Usine de préparation du Tout-venant),
- le traitement externalisé de certains déchets dangereux ou polluants.



La gestion de nos déchets, c'est bien plus que la collecte de nos poubelles !

LE DÉPÔT EN DÉCHÈTERIES

Trifyl gère également un réseau de 37 déchèteries qui maille le territoire pour réceptionner tous les matériaux et déchets spéciaux des particuliers et des professionnels (bois, déchets verts, métaux, gravats, déchets électriques ou électroniques, textiles...). Des bennes et bornes de collecte permettent de les trier pour les orienter vers des filières de valorisation et de traitement appropriées.



599 KG

**POIDS MOYEN DES DÉCHETS
QUE PRODUIT 1 HABITANT
DU TERRITOIRE DE TRIFYL
CHAQUE ANNÉE**

SIPOM DE REVEL

Des initiatives pour encourager le réemploi

Trier, c'est bien. Ne pas jeter, c'est mieux. Le SIPOM de Revel a mis en place des dispositifs pour encourager les habitants à offrir une seconde vie à leurs objets.

À l'entrée de la déchèterie de Revel, un « pavillon du don » donne la possibilité aux usagers de déposer des objets réutilisables et en bon état. Chaque semaine, le SIPOM, la recyclerie *La Recyclante*, *Emmaüs* et *Les Restos du cœur* se relaient pour tenir des permanences, rencontrer, informer et sensibiliser les usagers. Ce dispositif permet de détourner de nombreux objets des bennes de la déchèterie.

Par ailleurs, le SIPOM organise, le premier mercredi du mois, un troc dans ses locaux. Les habitants peuvent y échanger toutes sortes d'objets en bon état : vêtements, des livres, de la vaisselle, du petit mobilier...



Une fois par mois, les habitants sont invités à venir faire du troc dans les locaux du SIPOM

Enfin, le Syndicat invite la population à réparer avant de jeter. Des associations locales proposent d'ailleurs des ateliers pour apprendre à réparer soi-même.

+ d'info : sipom.fr et larecyclantelauragaise.fr

DU MINERVOIS AU CAROUX

Des composteurs « faits maison »

Pour se conformer à la Loi et répondre aux besoins de ses habitants, l'intercommunalité a fabriqué ses propres composteurs.

L'obligation pour les collectivités de proposer une solution de collecte séparée des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024 a engendré des problèmes d'approvisionnement de composteurs sur toute la France.

Pour pallier cette pénurie, les agents de la Communauté de communes du Minervois au Caroux ont su faire preuve de réactivité et de savoir-faire en fabriquant des composteurs pour les habitants. Définition du plan, fabrication de prototypes, tests, mise en production... En quelques mois, plus de 200 composteurs ont été produits permettant aux usagers de disposer d'une solution pour alléger leur poubelle.



Disponible en 400 ou en 600 L, chaque kit contient 4 parois, 1 couvercle, 8 vis et 1 bioseau

+ d'info : cc-minervois-caroux.fr/compostage.aspx

CENTRE TARN

Le service de collecte se modernise

La Communauté de communes Centre Tarn installe sur son territoire de nouveaux équipements de collecte.

Objectifs : produire moins de déchets et améliorer le tri.

À partir de cet été, les conteneurs à roulettes, devenus vieillissants et peu fonctionnels, vont être remplacés par des colonnes aériennes. Cette solution présente de multiples avantages : un meilleur geste de tri, une collecte plus efficace, une maîtrise budgétaire sur le service, mais aussi de meilleures conditions de travail pour les agents, un impact environnemental plus faible et moins de nuisances.

L'aspect esthétique de ces nouveaux équipements a été soumis au vote des usagers, qui ont pu choisir l'habillage des colonnes parmi plusieurs propositions. D'ici 2027, les 11 communes de l'intercommunalité disposeront de 380 colonnes aériennes,



Les nouvelles colonnes vont permettre d'optimiser les tournées et d'améliorer les conditions de travail des agents

dédiées aux ordures ménagères, au tri, et certaines pour les gros cartons. Elles remplaceront avantageusement plus de 1500 bacs à roulettes (1 colonne contenant l'équivalent de 5 bacs).

SOR ET AGOUT

Opérations gratuites de broyage de végétaux

Fin mars, la Communauté de communes Sor et Agout et Trifyl ont proposé aux habitants de venir broyer gratuitement leurs déchets verts.



L'opération de broyage organisée fin mars a permis de valoriser 10 tonnes de végétaux

Organisée deux fois par an, cette opération permet aux particuliers de valoriser leurs branchages en broyat ; des copeaux très utiles pour le jardin (paillage des plantations pour limiter l'arrosage) et pour le composteur (apport de matière sèche).

Le principe : chacun apporte ses tailles de haies, arbustes et branchages n'excédant pas un diamètre de 15 cm et repart avec du paillage s'il le souhaite.

+ d'info : CCSA Mélanie Damien 06 65 04 28 96

COLLECTE SÉLECTIVE

Encore trop d'emballages dans notre poubelle noire!

Malgré la simplification du tri, les emballages et papiers représentent encore 25% du contenu de notre poubelle noire... Pourtant, lorsqu'ils sont déposés dans le bac jaune, les emballages constituent une ressource précieuse pour réduire le coût de nos déchets.

Notre poubelle noire pèse en moyenne 179 kg par an et par habitant, mais elle pourrait facilement perdre 100 kg si tous les déchets valorisables étaient correctement triés.

Bouteilles, films en plastique, pots de yaourt, tubes de dentifrice, canettes, papier d'aluminium, boîtes de conserve... À eux seuls, les emballages et papiers représentent près de la moitié des déchets recyclables présents dans notre poubelle noire.

Pourtant, depuis le 1^{er} janvier 2023, 100% des emballages et papiers vont au bac jaune. « Grâce à la simplification du geste de tri et en l'espace de deux ans, la collecte sélective a augmenté de + 9 kg par an et par habitant. C'est très positif, mais nous pouvons encore progresser. 45 kg se trouvent encore dans la poubelle noire et auraient pu être recyclés », explique Daniel Vialelle, Président de Trifyl.



« Au lieu de devenir une ressource, les emballages et papiers non triés restent une charge pour la collectivité. »

3 BONNES RAISONS TRIER

● Donner une seconde vie aux matières

Les emballages et papiers déposés dans le bac jaune sont acheminés au centre de tri Brugeria, à Labruguière pour être séparés par matière : papiers, cartons, briques alimentaires, acier, aluminium, plastiques rigides, plastiques souples... Celles-ci sont ensuite expédiées vers des usines en France et en Europe pour être transformées en pâte à papier, feuilles ou lingots d'aluminium, billes ou fils de plastique...

Ces matières premières secondaires sont utilisées pour la fabrication d'objets divers (textiles, cadres de vélo, essuie-tout, mobilier...) ou de nouveaux emballages (bouteilles, boîtes de conserve...). Au final, notre geste de tri contribue à préserver les ressources naturelles souvent extraites à l'autre bout de la planète.



● 10 fois moins cher dans le bac jaune

Pour atteindre collectivement des objectifs de réduction et de tri des déchets, Trifyl a mis en place une tarification incitative. Plus nous trions et plus nous respectons les consignes*, plus le tarif diminue. Au contraire, plus notre poubelle noire est lourde, plus son tarif augmente. Ainsi, les emballages triés coûtent jusqu'à dix fois moins cher que lorsqu'ils sont jetés dans la poubelle noire (20 € contre 196 € par tonne) !

*Dans le bac jaune : uniquement des emballages et des papiers vidés, non emboîtés, sans sac

● Le tri finance le coût de nos déchets

En triant nos emballages, nous créons de la ressource, car Trifyl revend les matières collectées aux usines de recyclage. Le produit de cette vente permet de contenir le coût final de traitement supporté par les ménages.

40%

**PART DES EMBALLAGES ET PAPIERS
JETÉS À LA POUBELLE
ALORS QUE 100% SE TRIENT**

JEU

« QUE DOIS-JE LAISSER DANS MA POUBELLE NOIRE ? »

Aidez Juliette à trouver les seuls déchets qui peuvent aller dans sa poubelle noire (indice : ce ne sont ni des emballages, ni des papiers).



Réponses : la brosse-à-dent, l'éponge, la couche-culotte, le verre cassé et le rasoir jetable ne sont pas des emballages ou du papier. Ce sont les seuls déchets que Juliette peut jeter dans sa poubelle noire.



CHARGÉE DU CONTRÔLE QUALITÉ

Nady Feffer

Trifyl mesure régulièrement la qualité du tri des emballages et papiers collectés. Réalisées par l'agent chargé du contrôle qualité, ces analyses permettent d'obtenir une photographie de la composition de la poubelle jaune.

Agent chargé du contrôle qualité, Nady Feffer a pour mission de vérifier régulièrement la composition de la collecte sélective des 14 intercommunalités adhérentes à Trifyl. Réalisée sur une table de caractérisation qui reprend les mêmes critères que la chaîne de tri, la caractérisation répond à de nombreux objectifs.

UNE DÉMARCHE NORMÉE

« Chaque année, je réalise au minimum 12 caractérisations par collectivité et jusqu'à 18 pour les plus importantes », précise Nady. Certifiées par la norme AFNOR, elles obéissent à une procédure très encadrée. En présence d'un représentant de la collectivité concernée, un échantillon d'environ 200 kg est prélevé dans un camion de collecte choisi au hasard. « Mon travail consiste à examiner au minimum 35 kg sur les 200 kg prélevés. Je trie alors le contenu dans 17 catégories différentes qui sont ensuite pesées », explique-t-elle.

LA QUALITÉ DU TRI

Parmi ces familles, « les refus » sont regardés de près. « Jouets en plastique, vêtements, bouteilles en verre ou boules de pétanque... On trouve de tout ! Ces intrus peuvent détériorer les équipements du centre de tri ou blesser des agents » déplore la chargée du contrôle qualité. De même, les emballages enfermés dans des sacs ou imbriqués les uns dans les autres perturbent le bon fonctionnement des process et pénalisent les collectivités. Ces caractérisations donnent ainsi des leviers d'optimisation et permettent d'orienter la communication selon les refus constatés. Pour Nady Feffer, un bon tri, c'est « un bac jaune qui ne contient que des emballages et du papier, en vrac et sans sac. »

Autre intérêt de la caractérisation, elle permet de repérer les défaillances qui pourraient être dues au process de tri et de les corriger rapidement.

« les emballages qui ont été imbriqués puis écrasés sont problématiques »



25%

**PART MOYENNE
DE LA COLLECTE SÉLECTIVE
REFUSÉE POUR NON
CONFORMITÉ**



Voir
le reportage sur
la caractérisation
d'une collecte
sélective

LE MODÈLE TRIFYL SOUTENU ET SALUÉ PAR L'EUROPE

En début d'année, le Vice-président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) était dans le Tarn pour découvrir la nouvelle Usine de Tri/Valorisation des Déchets (UTVD) de Trifyl.

Institution de financement de l'Union Européenne, la BEI accorde des prêts à taux préférentiel aux projets qui répondent aux objectifs de l'UE en matière de développement durable, de cohésion sociale et territoriale et qui participent à la transition énergétique.

Répondant à l'ensemble de ces conditions, le projet « Trifyl Horizon 2030 » a pu bénéficier



Ambroise Fayolle, Vice-président de la BEI, a visité l'UTVD aux côtés de Daniel Vialelle, Président du Syndicat, Claire Fita, Députée européenne et de nombreux élus et représentants institutionnels

d'un prêt de 40 millions d'euros pour financer ses nouveaux équipements.

Cette marque de confiance récompense la réflexion et le travail menés par Trifyl et ses adhérents sur la question de la réduction et de la valorisation des déchets, l'autonomie énergétique du territoire et la création d'emplois locaux.

40M€
**MONTANT DU PRÊT
 EXCEPTIONNEL
 ACCORDÉ PAR LA BEI
 AU PROJET TRIFYL
 HORIZON 2030**



Voir le reportage sur la visite de la BEI

Que contient réellement notre poubelle noire ?

Pour le savoir, Trifyl vient de réaliser une **MODECOM***. 70 échantillons issus des 14 intercommunalités adhérentes ont été examinés à la loupe par le Syndicat. L'objectif : connaître précisément la part de déchets valorisables contenue dans la poubelle noire (emballages, biodéchets, textile, verre...). «Cela permet à Trifyl de mieux cerner les particularités de chaque territoire et d'adapter les actions de prévention», explique Anne Bonrepaux, responsable de l'opération.

* MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères



Le 23 mars dernier, Trifyl a participé aux Boucliers de terroir, les finales départementales de rugby à XV

TRIFYL PARTENAIRE DU SPORT TARNAIS

Depuis 2023, Trifyl s'engage aux côtés du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), du District de football et du Comité Tarn Rugby à XV pour relever un défi de taille : réduire les déchets et améliorer le tri au sein des clubs et associations sportives du Tarn. Tout au long de l'année, Trifyl mène des actions de sensibilisation, de formation et d'animation auprès des encadrants, des licenciés et du grand public, afin de faire de chaque événement sportif un moment aussi respectueux de l'environnement que de la performance.

JARDINAGE

Végétaux : gardons-les, ils sont utiles !

Le produit de la tonte et de la taille de nos végétaux constitue de précieuses ressources qu'il est dommage de jeter. Alors profitons-en !

Voici quelques astuces simples pour transformer nos végétaux en atouts pour notre jardin et limiter nos déplacements en déchèterie :

LA TONTE DE GAZON

Il n'est pas toujours nécessaire de ramasser l'herbe coupée après chaque tonte. Plus on tond régulièrement, plus le produit de la tonte sera court et facilement valorisable sur place. Certaines tondeuses possèdent également une fonction « mulching » qui permet de broyer finement l'herbe. Cette technique permet de fertiliser et de fortifier le gazon. L'herbe hachée agit comme un paillis qui protège le sol contre la sécheresse et apporte un engrais naturel gratuit. C'est la même chose à l'automne pour les feuilles mortes !



Certains végétaux sont un trésor pour le jardin. Ne les jetons pas !

85 KG

**POIDS MOYEN DE VÉGÉTAUX
JETÉS EN DÉCHÈTERIE
PAR AN ET PAR HABITANT**

LES RAMURES DE HAIE

Les tailles de haies ou d'arbustes peuvent être broyées et constituer un excellent paillis pour les massifs et les potagers. Il limite l'évaporation et les arrosages, nourrit et protège la plupart des végétaux, améliore la structure du sol et limite la germination des mauvaises herbes.

Certaines collectivités mettent des broyeurs à disposition des particuliers. La location ou l'achat groupé d'un broyeur peut être aussi une solution. Sinon, une tondeuse à gazon peut suffire pour broyer de petites quantités de feuilles et branchages de calibre inférieur à

10 mm. Il suffit de la faire pivoter sur ses roues arrières pour l'appliquer progressivement vers le bas sur le tas, à plusieurs endroits.

LES BRANCHES D'ARBRE

Une fois coupées, les branches peuvent être employées pour fabriquer des barrières légères, des claies, des tuteurs...

Après un séchage de 6 mois à un an, le petit bois peut servir à l'allumage du barbecue, du poêle ou de la cheminée.

UTILES AUSSI POUR LE COMPOST

La plupart des végétaux peuvent aussi contribuer à l'équilibre du compost. Pour bien faire, il faut mélanger les « secs » (rameaux, paille, feuilles mortes, sciure...) et les « humides » (tontes de gazon, pousses vertes...), en les brassant régulièrement.

NB : jusqu'en juillet, attention à ne pas tailler les haies qui sont un refuge pour les oiseaux et leurs petits.

PILES ET BATTERIES

Elles se recyclent toutes !

Pour être recyclées, toutes les piles et batteries (batteries Lithium-Ion comprises) doivent être déposées dans l'un des nombreux points de collecte Batribox.

Les piles et batteries sont omniprésentes dans notre quotidien. Jetées à la poubelle, elles menacent l'écosystème par la contamination de l'air, des sols et de l'eau. Elles peuvent aussi être à l'origine de départs de feu dans les installations de traitement. En les déposant dans les points de collecte adaptés, nous préservons l'environnement et permettons aux métaux précieux qu'elles contiennent d'être réutilisés pour fabriquer de nouveaux objets.



Attention : les piles et batteries jetées à la poubelle polluent et peuvent causer des incendies !

COMMENT SONT RECYCLÉES NOS PILES ET BATTERIES ?

Les piles et batteries déposées dans les points de collecte Batribox sont regroupées dans des centres régionaux, puis envoyées en centres de tri, avant d'être acheminées vers des unités de recyclage spécialisées. Les métaux contenus dans les piles et batteries (zinc, fer, nickel, cobalt, lithium...) y sont extraits selon plusieurs procédés techniques.

Les métaux ainsi recyclés peuvent servir à la fabrication de nouveaux objets (clés, pièces automobiles, outils, cadres de trottinettes, nouvelles batteries...) et limiter ainsi le recours à des matières premières issues de l'extraction minière.

Trouver des points de collecte près de chez moi : www.batribox.fr/solutions-recyclage-particuliers

RÉEMPLOI

Et si on donnait avant de jeter ?

Les recycleries jouent un rôle essentiel dans la réduction de nos déchets. Soutenons-les en leur donnant nos objets en bon état ou réparables !

Ces associations de l'économie sociale et solidaire récupèrent, nettoient, rénovent, réparent, relookent et revendent à petits prix nos textiles, meubles, équipements et objets en tout genre.



DES PERMANENCES EN DÉCHÈTERIE

En partenariat avec Trifyl, plusieurs associations assurent des permanences régulières dans les déchèteries d'Aussillon, Castres, Gaillac et Olargues. Les bénévoles peuvent collecter, directement auprès des usagers, divers objets en bon état.



◀ + d'info sur les permanences des recycleries en déchèteries

Déchets de cuisine : Je les trie et vous ?

Épluchures, restes de repas et aliments périmés alourdissent inutilement notre poubelle. Sur le territoire de Trifyl, deux solutions complémentaires existent pour valoriser facilement nos déchets de cuisine.



LE COMPOSTEUR

Le compostage permet de transformer la matière organique en compost grâce à l'action de divers organismes vivants (insectes, vers de terre...). 100 % naturel, le compost permet d'enrichir la terre du jardin.



LE SAC ORANGE

Le composteur n'est pas adapté à tous les foyers. C'est pourquoi Trifyl et la plupart des collectivités fournissent des petits sacs orange dédiés pour que le tri des déchets de cuisine soit simple et accessible à tous.

Ces sacs sont gratuits et disponibles en mairie ou auprès de l'intercommunalité chargée de la collecte.



◀ Sac orange :
en savoir +



◀ Compostage :
en savoir +

Contact

TRIFYL - Service public de gestion des déchets
3316 route de Sieurac 81300 LABESSIÈRE - CANDEIL
Tél : 05.63.81.23.00 Mail : communication@trifyl.fr

Pour en savoir + : rendez-vous sur trifyl.fr

